

## BILAN D'ETAPE

### AXE 1 - Une commune exemplaire

#### ❶ Encourager des pratiques de mobilité et de transport plus durables

##### Action 1 : renforcer les services de transports en commun

Phase 2

Pas de concrétisation de ces belles promesses ... Aucune amélioration malgré les promesses réitérées pendant la campagne des municipales, puis lors de l'enquête sur Guillemont. A noter que l'aire de co-voiturage est désespérément vide.

##### Action 2 : Faciliter les déplacements doux et alternatifs

Phase 4

La dernière demi-piste réalisée sur le chemin de La House (piste à largeur variable qui sera terminée dans 2 ou 3 ans ... après Guillemont) permet aux élus d'annoncer le maillage à 100% de notre réseau de pistes oubliant au passage l'absence de desserte des zones d'activités, l'absence de desserte du tramway, l'absence d'actions de police pour le bien-être des utilisateurs et des riverains, l'absence de dispositifs pour le parage et le gardiennage des vélos, l'absence de signalétique et surtout l'absence de crédits ouverts au budget 2014 ...

##### Action 3 : Rationaliser les déplacements et renforcer la flotte municipale "propre"

Phase 3

On peut supposer qu'il s'agit de rationaliser les déplacements des employés municipaux ... Une action d'envergure qui n'a pas encore décollé !!

#### ❷ Favoriser et promouvoir les comportements les plus "sobres" ainsi que les énergies alternatives (performance énergétique)

##### Action 4 : Sensibiliser et former les agents pour une meilleure intégration des critères "développement durable" énergétiques des bâtiments publics

Phase 2

C'était une action au stade "étude". Faute d'information nous attendrons ... pour évaluer

##### Action 5 : Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics

Phase 3

Aucun affichage des consommations, aucune possibilité de vérifier les déclarations vertueuses.

##### Action 6 : Mettre en place un plan pluriannuel d'Éclairage Public) (efficacité énergétique

Phase 4

On peut raisonnablement supposer qu'il s'agit de diminuer la consommation électrique de l'éclairage public en "modernisant" l'existant, opération en cours de réalisation. En l'absence de données sur les Kwh consommés l'année qui précède le démarrage de cette action ... comment juger de sa réussite ? Quant à une éventuelle réflexion sur d'autres économies possibles, ce n'est pas de saison.

**Action 7 : Réaliser un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)****Phase 2**

Mais où est donc le bilan ?

**Action 8 : Soutenir les projets innovants dans le domaine des réductions d'énergie****Phase 1**

Avant de soutenir des projets innovants, il convient, dans le domaine de la réduction d'énergie, d'accompagner les projets déjà lancés.

**Action 9 : Lancer une étude en vue de la réhabilitation des bâtiments publics existants****Phase 1**

Nous recherchons activement l'étude ... qui a dû être lancée très loin !!

**AXE 2 - Une commune responsable****① Préserver les écosystèmes et les ressources naturelles****Action 10 : Réaliser un inventaire de la biodiversité de la commune****Phase 2**

Nous avons des prés verts mais toujours pas d'inventaire.

**Action 11 : Réduire la consommation en eau des bâtiments, des équipements et espaces verts publics****Phase 4**

Pas de bilan affiché et encore moins de bilan communiqué.

**Action 12 : Réaliser un plan de gestion et/ou de préservation des zones humides et des espaces forestiers communaux****Phase 2**

Pas de plan de gestion et/ou de préservation affiché ni communiqué. A noter toutefois la disparition prochaine de la zone humide de Guillemont !!

**Action 13 : Recenser les richesses patrimoniales et baliser les sentiers piétonniers****Phase 1**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça piétine !! Sans doute dans l'attente des crédits !!

**Action 14 : Objectif "jardinons autrement !"****Phase 2**

Le jardinier doit s'occuper de bien d'autres choses car rien ne se passe !!

Remarque : l'épandage de pesticides sur la commune par une société privée fait-il partie de la réflexion ?

**Action 15 : Étudier la mise en place de tarifications adaptées en fonction des usages (eau, déchets, etc.)****Phase 1**

Mettre en œuvre cette intéressante action supposerait de réaliser un état des lieux partagé, mais la commune n'est même pas moteur dans ces pratiques, puisque nous avons là un usager qui ne pratique pas le tri des déchets !

**Action 16 : Soutenir l'acquisition de dispositifs d'économie d'eau et de récupération d'eau, généraliser l'opération composteur**

**Phase 2**

Acquisition de dispositifs d'économie d'eau : opération financée par le Conseil Général de la Gironde où la mairie n'a joué que le rôle de distributeur pour un produit américain qui n'a aucun intérêt pour les chasses d'eau et un intérêt tout relatif pour le reste

Récupération d'eau : rien n'est fait

Composteurs : l'opération composteur consiste à distribuer du matériel sans se soucier de l'utilisation du produit et de son retour sur investissement (incidence sur la réduction de la quantité de déchets traitée, par exemple).

... Et pas d'approche pédagogique, pas de retour sur expérience et surtout toujours aucun bilan.

**Action 17 : Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement auprès des jeunes publics**

**Phase 4**

Comment sensibiliser les jeunes au tri des déchets quand les services municipaux ne trient pas, quand ces mêmes services n'ont pas de pépinière pour fleurir ou reboiser la commune, quand les manifestations organisées sur et par la commune ne prennent pas en compte l'aspect environnemental ?

**Action 18 : Mettre en place des dispositifs d'information sur les effets de certains comportements**

**Phase 2**

Si on comprend bien il s'agirait d'informer sur des pratiques néfastes, pratiques en cours dans la municipalité comme l'absence de tri des déchets !!

**AXE 3 - Une commune solidaire**

**① Maintenir un bon niveau de services à la population**

**Action 19 : Concrétiser le projet des jardins familiaux**

**Phase 3**

A la faveur de la campagne des élections municipales, le 27 janvier, Monsieur le Maire a pris le contrôle de l'assemblée des futurs jardiniers en "installant" quelques personnes qualifiées en vue de constituer un groupe de travail ...

A noter que ce groupe était composé de 5 membres dont 4 de son comité de soutien !!!!

...et depuis le projet est enterré

**Action 20 : Poursuivre les efforts en faveur du développement de services à la personne**

**Phase 4**

Aucune information.

**Action 21 : Favoriser la prise en compte des handicaps**

**Phase 3**

Aucune information.

**Action 22 : Poursuivre les efforts en faveur des 20% de logements sociaux****Phase 4**

En 2014 notre retard s'élève à 261 logements. Dans un tableau, remis lors de l'enquête sur Guillemont, la mairie s'engage à atteindre l'objectif fixé par la loi en ... 2024 !! Soucieux (disent-ils) de construire des logements sociaux depuis 2001, il faudrait attendre 2024 pour être en conformité avec la loi !!

Peut-être faudrait-il, en plus, y croire ?

**Action 23 : Poursuivre les travaux d'accessibilité****Phase 4**

Nul doute que si tel était le cas il y aurait eu COMMUNICATION

A noter cependant que, sous peine de sanctions, l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), directive nationale liée à la mise en œuvre du volet accessibilité de la loi handicap du 11 février 2005, permettra aux acteurs publics et privés, qui ne seront pas en conformité avec l'ensemble des règles d'accessibilité au 1er janvier 2015, de s'engager avant la fin 2014 sur un calendrier précis et resserré de travaux d'accessibilité.

Nous attendons donc ce calendrier, notamment pour l'accessibilité aux transports en commun !

**Action 24 : Renforcer les protections phoniques****Phase 4**

Des murs anti-bruit ont été construits le long de l'autoroute.

**Action 25 : Renforcer les services offerts dans le cadre des technologies Information Communication (TIC) ...****Phase 4**

C'est bien, même si, encore une fois, nous ne disposons d'aucun bilan !!

## **② Valoriser les richesses du territoire**

**Action 26 : Poursuivre les actions en faveur de la "collectivité employeur"****Phase 3**

... nous pas comprendre ... Quelqu'un pourrait-il nous expliquer de quoi il s'agit ?

**Action 27 : Développer les dispositifs d'aide à la connaissance du tissu économique local****Phase 3**

L'étude de la CCIB répondait peut-être à cette action mais dans ce cas et étant donné que l'on vient de nous indiquer qu'il était urgent... d'attendre, la réponse était quoiqu' onéreuse tout à fait inadaptée.

Dans tous les cas, la phase 4, correspondant à une phase « lancement » nous paraît singulièrement inadaptée à l'état des commerces en général sur Canéjan.

**Action 28 : Mettre en place des dispositifs de soutien aux initiatives d'économie sociale et solidaire****Phase 2**

Un bilan d'étape aurait été le bienvenu, car il semble qu'avec la création de l'accorderie Canéjanaise, on soit, pour ce point, en phase 3.